

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 13 octobre 2020

Délibération n°48 - 2020 relative à la désignation des membres du conseil documentaire

Vu l'article 7 des statuts du service commun de la documentation

Le collège des enseignants du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne élit les membres de conseil documentaires suivants :

Collège « *enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs* » : (7 sièges)

- **Éric DESJARDIN** (15 voix)
- **Fabienne GRELLEPOIS** (15 voix)
- **Féthi CHEBLI** (9 voix)
- **Florian GIORDANO** (13 voix)
- **Jean-Louis HAQUETTE** (15 voix)
- **Karin UEKTSCHI** (13 voix)
- **Manuel DAUCHEZ** (13 voix)

Le collège des étudiants du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne élit les membres de conseil documentaires suivants :

Collège « *étudiants* » : (2 sièges)

- **Estelle PORQUET** (4 voix)

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	32
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 22/10/2020

Document mis en ligne le : 22/10/2020